

AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHES

Pays	Bénin
Localité	Cotonou
Agence	Millennium Challenge Corporation (MCC)
Acheteur	Equipe Technique de Formulation du Compact Régional - Bénin
Nom du Projet	Administration et Gestion du programme
Titre du Dossier de Passation	Sélection d'un Consultant pour la revue initiale de la qualité de données (RQD) du Compact Régional du Bénin
N° de Référence du Dossier	UCF-B/Consult/LCS/021
Type de Passation	Services de Consultants (Firmes)
Date de Publication	22 novembre 2023
Date limite de Soumission	22 décembre 2023 à 14h00 – UTC+01:00

1. Les États-Unis d'Amérique, agissant par l'intermédiaire de Millennium Challenge Corporation ("MCC"), et le Gouvernement du Bénin (le "Gouvernement"), ont signé le **14 décembre 2022 à Washington DC** un Compact d'assistance au Millennium Challenge Account régional d'un montant approximatif de **deux cent deux millions (202 000 000) dollars américains (« Financement du MCC »)**, ainsi qu'une contribution du Gouvernement du Bénin de **quinze millions cent cinquante mille (15 150 000) dollars américains** visant à promouvoir la réduction de la pauvreté et la croissance économique au Bénin (**« Le Compact »**). Le Gouvernement agissant par l'intermédiaire de l'Équipe Technique de Formulation du Compact Régional entend utiliser une partie du Don du MCC pour les paiements admissibles en vertu du Contrat pour lequel la présente Demande de Propositions ("DP") est émise. Le Compact et ses documents associés peuvent être consultés sur le site web du MCC (www.mcc.gov) et sur le site web de l'Équipe Technique de Formulation du Compact Régional (www.ucfbenin.bj)
2. Le programme Compact comprend les deux (2) projets suivants :
 - (i) Le **Projet Infrastructure du Corridor (IC)** qui vise à réduire les coûts de transport le long du corridor de transport qui va de Cotonou, au Bénin, à Niamey, au Niger ;
 - (ii) Le **Projet d'Exploitation Efficace du Corridor (ECO)** qui vise à réduire les coûts de transport le long du Corridor, de Niamey (Niger) à Cotonou (Bénin), incluant les coûts d'exploitation des véhicules, les coûts liés au temps, les blessures et les décès ainsi que les coûts liés à la faible fiabilité des processus et aux inefficacités du marché.
3. Le MCC exige de tous les bénéficiaires d'un Financement MCC, et notamment de l'Équipe Technique de Formulation du Compact Régional et de tout candidat, soumissionnaire, fournisseur, entrepreneur, sous-traitant, Consultant et sous-Consultant dont les services auraient été sollicités au titre d'un contrat financé par MCC, le respect des normes d'éthique les plus strictes lors de l'attribution et de l'exécution de ces contrats. La *Politique du MCC sur la prévention, la détection et la répression de la fraude et de la corruption dans le cadre des opérations du MCC* (Politique « Anti-fraude et Anti-corruption (AFC) du MCC ») s'applique à tous les contrats et procédures de Demande de Propositions impliquant un Financement MCC. Ladite

Politique est disponible sur le site web du MCC à l'adresse <https://www.mcc.gov/resources/doc/policy-fraud-and-corruption>.

4. La présente Demande de Propositions vient compléter l'Avis général de passation des marchés qui a été publié sur les sites de **DgMarket** (<http://www.dgMarket.com>), de MCA-Bénin Régional (<https://www.ucfbenin.bj/>) dans le **journal local la Nation**, sur le site de **UNDB Online** (<http://www.devbusiness.com>) ainsi que le site de **Crown Agents UK** (<https://www.crownagents.com>) le 12 juillet 2023. Cet avis a été amendé et publié sur les mêmes médias les 27 et 28 juillet 2023.
5. L'Equipe Technique de Formulation du Compact Régional invite à présent des Entreprises dûment constituées à soumettre une proposition pour **la réalisation de la revue initiale de la qualité de données pour le Compact Régional pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours étalés sur cinq (5) mois (« Propositions »)**. De plus amples informations sur ces services de Consultants sont fournis dans les Termes de Référence à la section V de la Demande de Propositions.
6. La présente DP est ouverte à toutes les entités éligibles (« Consultants ») souhaitant y participer. Sous réserve des restrictions énoncées dans la DP, les Consultants peuvent s'associer à d'autres Consultants en vue d'optimiser leur capacité à exécuter le contrat avec succès.
7. Un Consultant sera sélectionné en vertu de **la méthode de sélection au moindre coût, (SMC)**, la procédure d'évaluation dont les étapes sont décrites dans les sections de la présente DP conformément aux « Directives relatives à Passation des marchés du Programme du MCC » disponibles sur le site web du MCC (www.mcc.gov/ppg). Le processus de sélection, tel que décrit, inclut l'examen et la vérification des qualifications et des performances passées ainsi qu'un contrôle des références du Consultant, avant l'adjudication du Contrat.
8. La Demande de Propositions complète peut être téléchargée via la plateforme SYNC à travers le lien suivant : <https://ln5.sync.com/dl/4b2b4a3b0/9957cj7s-4zxbud44-xjq79jyq-swd2tiht> .Les Consultants intéressés à soumettre une Proposition doivent manifester leur intérêt en renseignant le formulaire d'enregistrement en ligne via le lien <https://forms.office.com/e/BSZ3p8Dz56> . Ceci leur garantira la réception des communications éventuelles sur la présente Demande de Propositions.
9. Les Propositions (Techniques et Financières) doivent être déposées comme indiqué au point 17 des IC, au plus tard le **22 décembre 2023 à 14h00 – UTC+01:00**. **Seules les propositions électroniques soumis via le Lien de Demande de Fichier (LDF) seront acceptées. Les propositions tardives ne seront en aucun cas acceptées.**

Contact :

Attn :	Agent de Passation des Marchés Intérimaire (IPA), Equipe Technique de Formulation du Compact Régional
E-mail :	MCABeninRegional@crownagents.co.uk
Site Web de MCC :	www.mcc.gov
Site Web de l'Equipe Technique de Formulation du Compact Régional	www.ucfbenin.bj